FSU37 infos

http://fsu37.fsu.fr

# Une rentrée combative

***Vers la fin de l'abondance ?*** *Mais où est elle cette abondance ? Certainement pas du côté des salariés, agents de la fonction publique, jeunes, demandeurs d'emploi ou retraités! L'augmentation des salaires n'est qu'incitative, celle des fonctionnaires obtenue par la lutte collective reste cependant en deçà de l'inflation, la réforme de l'assurance chômage s'annonce terrible, les hausses des prix de l'énergie seront difficiles à surmonter pour la plupart des français… Macron est très loin de la réalité, ce qui « colle » parfaitement avec l'impossible taxation des super profits qui conforte le modèle ultra-libéral en place et favorise ainsi les plus riches.*

Depuis 5 ans, la FSU et ses syndicats résistent pied à pied contre les méfaits de la politique éducative du gouvernement, des choix qui abîment durablement les services publics…
Les suppressions de postes et les contre réformes libérales ont aggravé les inégalités, provoqué cette crise de recrutement favorisé l'enseignement privé.
**Mais au quotidien, parfois au plus près des lieux de travail, la détermination et l'action collective apportent des réponses et des victoires comme celle des agents des monuments du Conseil Départemental (voir article) ou celle des contrats des agents contractuels de la Ville de Tours, ou en core celle du déblocage de la liste complémentaire au concours des PE pour faire face au difficultés de recrutement… Les syndicats de la FSU37 ont été à la manœuvre, parfois seuls, dans ces mobilisations…**
Ils continueront cette année
- pour arracher une augmentation de salaires qui mette fin au déclassement salarial, pour relever le niveau des pensions de retraités,
- pour empêcher une réforme des retraites qui dégraderait les pensions et proposer des alternatives qui « tirent vers le haut
- pour garantir et améliorer nos statuts
- pour pouvoir exercer nos métiers dans le respect du service public
- pour améliorer nos conditions de travail
- pour faire progresser l'égalité hommes-femmes
- pour lutter contre les idées d'extrême droite

**L'heure n'est donc pas à regarder les réformes se succéder :**
**la détermination et la combativité doivent être au rendez-vous.**
**Ensemble, mobilisons-nous ! Soyons nombreux le 29 septembre, dans la rue, en grève à l'appel pour le moment de la FSU, de la CGT et de Solidaires.**

Dispensé de timbrage
Déposé le

Juin, juillet, août 2022
n° 111

TOURS CTC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

«2ème ligne d'adresse»
«3ème ligne d'adresse»
«4ème ligne d'adresse»
«5ème ligne d'adresse»
«6ème ligne d'adresse»

**«1ère ligne mention de routage»**

**Sommaire**

P1 : Edito : une rentrée combative
P2 : L'action paie au Conseil Départemental
P3 : CHSCTD
P4 :
Encart : Elections professionnelles

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire d'Indre-et-Loire
18, rue de l'Oiselet 37550 St Avertin
02 47 64 93 01 fsu37@fsu.fr
n° CPAP: 0725 S 07443 n° ISSN : 1247-4118
Directeur de publication: Vincent Martinez
Prix : 0.20 € Abonnement : 6€
Imprimé par nos soins. Ce bulletin a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU 37. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU37.

**FSU 37**
18 rue de l'Oiselet
37550 Saint Avertin
Mel : fsu37@fsu.fr
**Site https://fsu37.fsu.fr**

# Absence de dialogue social ? Les professionnels de la protection de l'enfance se mobilisent et gagnent des postes !

Depuis des mois, les agent.e.s de l'aide sociale à l'enfance alertent sur leurs conditions de travail.
Iels sont confrontés à une augmentation importante des prises en charge. Les situations des enfants et des familles sont globalement plus complexes et plus dégradées que par le passé. A cela s'ajoutent des injonctions et changements législatifs réguliers, notamment en protection de l'enfance. Les professionnel.le.s doivent assurer davantage de tâches administratives chronophages avec pour certaines missions des logiciels obsolètes.
Le contexte sanitaire est venu aggraver la situation : insécurité et précarité des personnes, augmentation des violences intrafamiliales, souffrance psychique d'une partie de la population en particulier de la jeunesse.
Il faut aussi prendre en compte le vieillissement de la population, la perte d'autonomie et la difficulté de mettre en place des réponses adaptées faute de solutions.
Comment permettre à des familles d'évoluer dans leur posture éducative, à des parents et des enfants de renouer des relations apaisées ? Comment assurer les missions de prévention, accompagner les personnes dans leur insertion sociale quotidienne, aider au maintien au domicile les personnes âgées si les professionnels sont empêchés de mener l'accompagnement adapté ?
Alors que la situation sociale nécessite plus de présence auprès des populations, les travailleurs sociaux et médico-sociaux ont de moins en moins de temps à consacrer à leur mission d'accompagnement.
Les travailleurs sociaux et médicosociaux sont confrontés à toutes ces problématiques et à l'impossibilité d'y répondre par manque de moyens, ce qui rend leur mission ingérable avec des conséquences indéniables sur leur santé et leur sécurité (risques psychosociaux, burn-out…).
Les agent.e.s sont aujourd'hui en grande souffrance. De plus en plus de professionnel.le.s choisissent de quitter le métier, d'autres sont en état d'épuisement. Il est de plus en plus difficile de recruter des agent.es titulaires ou contractuel.les.
Face à tous ces constats, la FSU a déposé un préavis de grève illimitée à compter du 28 mars pour revendiquer des moyens humains, structurels et financiers compensant l'augmentation de la charge de travail et à la mesure des enjeux.
Les revendications portaient aussi sur un changement de politique dans l'organisation des missions afin de privilégier des dispositifs en adéquation avec la réalité des besoins d'accompagnement des publics accueillis plutôt qu'une logique gestionnaire des dispositifs.
Le 28 mars deux rassemblements étaient organisés, le premier devant une maison départementale de la solidarité (MDS), l'autre devant l'hôtel du département à l'appel de la FSU. Plus de 200 agents sont venus manifesté leur ras-le-bol. Une délégation a été reçue une première fois par les élus et l'administration qui a écouté les revendications sans faire de propositions.
Les rassemblements se sont alors poursuivis à chaque fois devant une nouvelle MDS. Des banderoles ont fleuri sur les bâtiments des services sociaux départementaux avec un même slogan :

« Protection de l'enfance en danger » jusqu'au 20 mai.
**La presse et les médias locaux ont relayé les actions ce qui a poussé la collectivité à recevoir à nouveau la délégation et annoncer la création de 19,5 ETP ( postes équivalents temps plein) et la pérennisation de 29 ETP d'agents contractuels.**

**Du jamais vu depuis de nombreuses années !**

# Liste complémentaire : l'action du SNUipp-FSU a payé !

La mobilisation a payé : le recrutement des candidat•es sur liste complémentaire a démarré le 25 août dans la région Centre Val de Loire!
Le Rectorat nous a confirmé cette information qui fait suite à une demande du ministère en date du 25 juillet et qui concerne tous les départements.
Pour le moment, le rectorat fait le point sur les postes budgétaires vacants dans les 6 départements de notre académie. Cette mesure tellement attendue fait donc suite aux actions de la FSU-SNUipp de juin et juillet dont notre pétition académique.

# Elève qui dorment dehors ! Les enseignants se mobilisent, la FSU intervient !

Le jour de la rentrée scolaire, 3 élèves de Saint Pierre des Corps avec leur famille sont sans abri : inacceptable ! La FSU37 s'est toujours mobilisée pour que des conditions dignes de logement soient assurées pour tous les réfugiés, quel que soit leur pays d'origine. Les personnels ont alerté la mairie, sont mobilisés et la FSU a interpellé la DSDEN et la Préfecture pour qu'une solution soit immédiatement trouvée.

Dans les services des monuments du CD37, les agents ont monté aussi des actions contre la volonté de l'employeur d'appliquer en leur défaveur la règle des 1607h : l'action a payé et la casse est limitée !

# CHSCTD : l'heure du bilan

Le CHSCTD Education Nationale d'Indre et Loire s'est réuni 7 fois dans l'année scolaire: 5 séances ordinaires et deux séances extraordinaires sur le sujet de la crise sanitaire. Toute l'année, les représentants de la FSU ont exercé leur rôle avec détermination, tant cette instance est essentielle. *Les CHSCTD seront dissous au 31 décembre pour laisser la place à la nouvelle instance issue de la loi de transformation de la Fonction Publique dont la FSU demande l'abrogation, mais qui s'impose à nous. Notons que grâce aux nombreuses interventions de la FSU au plan national, les compétences de la nouvelle Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT) seront très proches des actuels CHSCTD.*

**1– Les Visites**

3 visites ont pu être programmées et réalisées : une école primaire, une école élémentaire et un Centre Médico Scolaire.

Les thèmes de visites concernaient l'état des bâtiments, la sécurité notamment par rapport à l'intrusion et les risques psycho-sociaux des personnels dans les trois lieux de travail.

La visite de l'école choisie pour ses locaux vétustes à Saint Pierre des Corps a pu montrer d'une part que des agents travaillent parfois dans des conditions très difficiles et que malgré les signalements divers auprès d'acteurs différents, le temps pris par la collectivité pour apporter des correctifs est bien trop important. Déjà, une visite de l'ISST n'avait pas eu d'effet particulier non plus, l'IEN n'ayant pas fait son travail de relai.

La FSU37 constatant l'absence de suivi a demandé que l'accent soit mis sur ce point. Le CHSCT a élaboré une fiche de suivi à renseigner et cette idée a été reprise puisqu'une harmonisation au niveau académique sera possible.

La visite d'un CMS faisait suite aux grandes difficultés du service de santé scolaire de notre département : les locaux, les équipements, les difficultés liées aux besoins en personnels administratifs, les conditions de travail interrogées par les médecins scolaires nous ont conduits à des observations. Le CMS visité est dans un état de dégradation et d'entretien déplorable. Effectivement, plusieurs leviers sont à actionner notamment de la part des collectivités locales qui ont des responsabilités réglementaires importantes mais aussi au niveau de l'employeur pour réduire les difficultés des postes vacants et intervenir auprès des communes.

Les visites ont montré encore que le niveau d'information des outils de prévention et de signalement les ressources au service des personnels est encore insuffisant.

**2 – Une enquête**

**La FSU a demandé qu'une enquête soit menée sur le thème de la contamination COVID.** Un enseignant a été touché par le virus et il était utile d'observer son lieu de travail pour étudier l'imputabilité au service. Depuis le début de la crise du COVID, les freins à l'acceptation de cette nouvelle maladie professionnelle sont très importants.

Les conclusions ont été transmises au CHSCTA et au CHSCTM. La FSU suit l'ensemble des dossiers également pour les reconnaissances comme accident du travail et les demandes pour maladies professionnelles.

**3 - Les fiches des registres**

Au 1er juillet, 196 fiches RSST avaient été étudiées. Une forte augmentation. (42 issues du second degré, 149 du premier, 5 issues des services. 58 sont liées à l'épidémie du CoVid. (EPI, protocole, locaux, remplacement…)

11 concernant des problèmes techniques et bâtimentaires, 32 des atteintes à la personne, 22 le climat scolaire dont 8 pour des difficultés entre les personnels. 5 fiches du RSDGI ont été étudiées.

**Le bilan annuel permet de mettre l'accent sur les fiches qui concernent les atteintes à la personne.** L'augmentation est significative et elles concernent désormais des situations mettant en cause des élèves. Les personnels ont dans leur classe des élèves qui ont des comportements qui les mettent parfois en difficulté, en danger, qui imposent une action physique...

Les solutions sont rarement simples pour réduire ces risques mais cette réalité doit faire l'objet d'une attention particulière pour des dispositifs de prévention et d'accompagnement efficaces. **Un grand nombre de situations, même étayées par des dispositifs d'aide plus précocement, ne sauront trouver de réelles solutions. L'Éducation Nationale doit reconnaître que certains enfants ne sont pas en mesure de devenir élèves dans le cadre ordinaire de l'école. Et il est du devoir de l'employeur de protéger ses personnels qui subissent coups, insultes…**

**La FSU conseille à tous les enseignants de déclarer leur arrêt de travail en accident de service. Et continuera à les accompagner dans leurs démarches.**

**N'hésitez pas à contacter les représentants de la FSU au CHSCTD**

Christophe Percher Secrétaire du CHSCTD (SNUipp), Sophie Metzinger (SNUipp)
Françoise Clément (SNICS)
Sébastien Marchal (SNES)
Anne Grandet (SNES)
Julie Lausin (SNES)
Paul Agard (SNUipp)
Agnès Mérouane (SNUipp)

# Agents contractuels de la ville de Tours : l'action a payé !

Des ATSEM contractuelles devaient soudainement quitter les écoles avant la fin de l'année car leurs contrats arrivaient à leur terme en juillet ; il leur était demandé de prendre immédiatement leurs congés payés. L'énorme désorganisation dans les écoles maternelles et la perte d'emploi au mois d'août pour ces agents étaient inacceptables.

Les personnels des écoles se sont mobilisés : la FSU37 a interpellé la mairie de Tours demandant aussi la titularisation des contractuels : le problème a été résolu ! Les ATSEM sont restées dans les écoles jusqu'à la fin de l'année, leurs contrats ont été prolongés jusqu'en août.

## Pour les salaires et la justice sociale et écologique, luttons ! En grève le 29 septembre !

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

La situation inédite d'augmentation rapide du coût de la vie appelle des mesures d'une toute autre ampleur que celles prises jusqu'à présent par le gouvernement. La loi dite « pouvoir d'achat » votée cet été se contente de poser quelques rustines et, à travers les exonérations de cotisations, ampute le salaire socialisé. Dans la fonction publique, la revalorisation de 3,5% de la valeur du point d'indice est en deçà de l'urgence à relever l'ensemble des rémunérations de 10% au moins pour préserver les conditions de vie de tou-tes les agent-es publics, et un plan pluriannuel de rattrapage des pertes subies. De même pour les retraité-es, les 4% de revalorisation des pensions ne correspondent pas à l'inflation, la dégradation de la situation des retraité-es se poursuit. Pour la FSU, la situation impose une négociation sur l'ensemble des grilles de rémunération et de carrière intégrant de nécessaires mesures pour permettre en particulier d'atteindre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et une indexation du point d'indice sur les prix. C'est un enjeu de société, car il en va de l'attractivité des métiers de la fonction publique, et donc de l'existence de services publics répondant aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire, et de la possibilité de vivre dignement de sa pension.

Pour le gouvernement, le partage des richesses n'est pas une option. Pour preuve, il refuse de rétablir l'impôt sur la fortune, il ne met pas en œuvre une taxe sur les superprofits que d'autres pays ont su imposer, il aggrave la logique d'une fiscalité qui assèche les comptes de l'Etat au profit des grandes entreprises et au détriment des services publics (santé, éducation...) et du financement de la transformation écologique.

Par ailleurs, il annonce une nouvelle réforme des retraites qui exige de travailler davantage et qui pourrait conduire à amputer encore davantage le montant des pensions. Il veut également poursuivre la réforme de l'assurance chômage qui va à l'encontre du droit des travailleur-euses d'obtenir des indemnisations chômages justes. De plus, la volonté de durcir les conditions d'obtention du RSA n'aura pour effet que d'affaiblir les conditions d'emploi de toutes et tous. Pour la FSU, l'injustice sociale n'est pas admissible, le partage des richesses est essentiel . **Pour toutes ces raisons, la FSU appelle à participer massivement à la journée de grèves et manifestations du 29 septembre dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle à laquelle appellent aussi la CGT et l'Union syndicale Solidaires.**

## Dans la FSU, la SFR pour les retraité-es

Vous êtes bientôt à la retraite ou déjà retraité-e mais la retraite n'est pas une période d'inactivité. C'est le temps des activités choisies (famille, loisirs, bénévolat, …), une nouvelle étape dans la vie sociale. La retraite est un droit à défendre et rester syndiqué est essentiel pour faire respecter ce droit pour les retraités actuels et à venir

Droit à la santé, à la retraite, revalorisation des pensions, accès aux soins, défense des services publics, … autant de sujets pour lesquels les retraités agissent. Outre les actions spécifiques aux retraités, ils se retrouvent avec les actifs pour toutes ces revendications. Rester syndiqué, c'est agir syndicalement et avec la FSU pour l'amélioration de la vie de la population.

La FSU fait partie du « groupe de 9 » organisations de retraités groupe constitué en 2014 pour faire prendre en compte les revendications de tous les retraités. Des intersyndicales sont prévues dès septembre pour la poursuite des actions engagées et notamment ce qui concerne la revalorisation des pensions (+4% en juillet : le compte n'y est pas !)

Les retraités qui sont adhérents à un des syndicats de la FSU sont regroupés au sein des la FSU dans une Section Fédérale des Retraités au niveau national (SFRN) et dans chaque département (SFRD).

Ce sont des lieux de rencontre, d'information, de débats et d'action.

N'hésitez pas à participer aux réunions départementales de la SFR

**SNUTEFI**

Syndicat des agents de pole-emploi, inspecteurs du travail, ...

**SNESUP**

Syndicat enseignants du supérieur. Université.

**SNUipp**

Syndicat des professeurs des écoles. Professeurs des écoles: écoles et SEGPA.

**SNES**

Syndicat enseignement secondaire. Professeurs certifiés, agrégés, Copsy …

**Snetap**

Syndicat des enseignants et agents des lycées agricoles

**SNEP**

Syndicat des enseignants d'Education Physique et Sportive

**SNUEP**

Syndicat des enseignants des lycées professionnels

**SNUTER**

Syndicat des agents des collectivités territoriales et de l'Etat

**SNICS**

Syndicat des infirmières de l'Education Nationale

**SNUAS**

Syndicat des assistantes sociales de l'Education Nationale

ENGAGÉ-ES POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES